



Gestion des déchets nucléaires : mission

PAR CHRISTINE MALFAY-RÉGNIER ET MARC PAPILLON *

Le nucléaire maintenant

Anne Lauvergeon, alors présidente du directoire d'AREVA, s'exprimait ainsi sur France Inter en 2008 : *Le nucléaire, ça ne va pas du tout à des tas de pays dans le monde. C'est fait pour des pays stables, rationnels, qui savent gérer rationnellement leur fonctionnement. Ça élimine quand même pas mal de monde...*

Actuellement, 31 pays stables et rationnels exploitent des centrales nucléaires dont la Corée du Sud, la Russie, la République Démocratique du Congo, l'Égypte, l'Algérie, la Lybie, Porto Rico, l'Irak, l'Iran, le Bangladesh, l'Ouzbékistan, la Roumanie, l'Ukraine...

Le Japon est-il aussi un pays stable, rationnel ?

Anne Lauvergeon n'y avait alors pas pensé. Le nucléaire peut éliminer effectivement pas mal de monde !

Le nucléaire après

La filière nucléaire génère une multitude de substances radioactives dangereuses. Il y a 50 ans, on avait fait le pari que l'on saurait rapidement fournir une solution. Pourtant aujourd'hui, les déchets nucléaires s'entassent sous toutes les formes et posent des problèmes ingérables. Le réseau Sortir du Nucléaire décrit ainsi la situation : *nous avons fait décoller un avion mais sans prévoir de terrain d'atterrissage !*

Les déchets sont produits à tous les niveaux de la chaîne :

- Résidus d'exploitation des mines d'uranium
- Matériaux issus du démantèlement des Centrales arrêtées
- Combustibles irradiés.

Voilà des nouveaux chantiers pour de multiples entreprises et pour tous les responsables qui rêvent de relancer la croissance ! Certains se réjouissent car on pourrait compenser ainsi les emplois supprimés dans les centrales nucléaires... (Voir encadré)

Mais au-delà de marchés juteux, existe-t-il vraiment des solutions ?

Concernant les mines d'uranium, 200 mines d'uranium ont été exploitées dans 25 départements en France. Elles sont aujourd'hui toutes abandonnées. Les résidus d'exploitation ont été laissés sur place sans prise en compte des risques de pollution. Les mêmes problèmes se posent dans les mines exploitées à l'étranger d'où provient désormais l'uranium utilisé en France.

Concernant le démantèlement des centrales : rien n'a été prévu... Les matériaux qui constituent les centrales sont devenus radioactifs.

Concernant le combustible : 200 000 t d'uranium appauvri, bien radioactif, seraient stockées à Pierrelatte en particulier sous de simples hangars. Malgré des discours audacieux, aucun déchet nucléaire n'est réellement recyclable. Toutes les opérations générant également des déchets technologiques mais aussi des rejets dans l'eau.

Une liste des mauvaises idées :

- Retraitement : seul 1 % est réemployé, avec quels nouveaux déchets et quel rendement à l'issue de la manœuvre ?
- Entreposage de surface : solution temporaire de longue durée ? Qui peut prévoir la situation géopolitique à venir et notre capacité à entretenir ces conteneurs ?
- Enfouissement : un cadeau empoisonné pour les générations futures avec des déchets qui resteront actifs dans des temps infinis. Mêmes problèmes que pour l'entreposage de surface aussi dangereux mais moins visible... Solution irréversible !
- Transmutation : une curiosité de laboratoire non maîtrisée pour le moment, très coûteuse en énergie, génère des nouveaux déchets.
- Fusion : une idée pour récupérer les aciers des centrales démantelées ? Dans l'avenir, va-t-il falloir utiliser un détecteur de radioactivité pour choisir ses casseroles, sa voiture ou son vélo ? Si une fonderie est mise en œuvre au Tricastin, les pays sortis du nucléaire suite à Fukushima nous enverront-ils leurs épaves de centrale ?
- Démantèlement : c'est un mythe qui risque de multiplier les transports dangereux sans efficacité.

Une seule bonne idée

Toutes ces mauvaises pistes sont encore une façon de faire croire que l'énergie nucléaire a de l'avenir... Il faudrait avoir le courage de dire qu'il n'y a pas de solution. La priorité, avant de rêver à éliminer les déchets, est de ne plus en produire. **Il faut donc immédiatement arrêter le nucléaire.**

* POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FRAPNA DRÔME



impossible

Ce n'est pas le chemin pris par notre gouvernement actuel qui, comme les précédents, continue à faire l'autruche. Dans son projet de loi sur la transition énergétique, Ségolène Royal veut limiter le parc nucléaire français à 63,2 gigawatts, soit exactement sa valeur actuelle. La fermeture de Fessenheim et de toutes les centrales dépassant les 30 ans n'est plus au goût du jour...

À LIRE:

- *Revue L'écologiste* N° 43 de l'été 2014, éditorial de Thierry Jaccaud: Nicolas Hulot et Areva sont très contents.

- *Les dossiers Sortir du Nucléaire Déchets nucléaires, le casse-tête!* disponible sur le site du réseau: <http://www.sortirdunucleaire.org/Dechets-nucleaires-le-casse-tete>

Tricastin : vers la fusion et le recyclage des aciers d'EURODIF ?

La nouvelle usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse 2 entraîne le démantèlement de la précédente, générant ainsi 200 000 t d'équipements contaminés, dont 140 000 t d'aciers nommés « valorisables ». AREVA explore la piste de la fusion des déchets métalliques et de leur recyclage.

AREVA s'engage dans le développement d'une filière française de recyclage et propose l'implantation d'un four de fusion au Tricastin au plus près des installations à démanteler.

La FRAPNA Drôme, membre du réseau Sortir du Nucléaire, participe à la CLIGEET (commission locale d'information auprès des grands équipements énergétiques du Tricastin) et suivra ce dossier avec attention.

Questions au service de secours départemental

Mais qui veille à la sécurité des transports de matière nucléaire ?

SDN 26/07 avait rencontré le préfet de la Drôme le 24 janvier 2014. Selon lui, sa seule source d'information décisionnelle en cas d'accident nucléaire serait le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Pour aller plus loin, l'association s'est entretenue le 17 juin avec le colonel Bolzinger du SDIS et le commandant Maurin responsable des équipes « Risques Technologiques ».

Le SDIS dispose du plan des transports des matières radioactives mais agit avec les limites des compétences des pompiers: **ils interviennent sur les accidents, mais ne peuvent pas les prévenir.** L'état des voies ferrées ou la durée des stationnements dans les gares des wagons au chargement dangereux, les risques d'accident dans les tunnels, sur les passages à niveaux ou sur l'autoroute, l'itinéraire choisi, ne relèvent pas de la responsabilité du préfet, du SDIS, ou de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) mais de celle des transporteurs et de leurs mandataires... **Quelle est l'expertise, par exemple de la SNCF, face à la dangerosité des différents transports de matières nucléaires ?**

C'est ainsi qu'au Japon, en 2011, l'entreprise TEPCO avait été l'unique source d'information, retardant l'intervention des secours d'au moins trois jours.

Lors d'un accident nucléaire dans un réacteur ou pendant un transport, les pompiers seront aussi les victimes d'un dispositif inefficace.

Pour clore cet entretien, *Sortir du Nucléaire 26/07* a remis aux pompiers la note dans laquelle l'ASN déclare ne pas être en charge de vérifier la sûreté des itinéraires ferrés, le transporteur en étant le garant.

CHRISTINE MALFAY-RÉGNIER ET DOMINIQUE MAIHAUD DE SDN 26/07